

Logistique spécialité Logistique des filières alimentaires

RNCP17419 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	310m, 310p
Code(s) ROME	H1401, N4201, N1301, N1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Bretagne Occidentale - Brest

<http://www.univ-brest.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le licencié en logistique des filières alimentaires est un gestionnaire de flux ayant une bonne maîtrise des spécificités commerciales et techniques des produits concernés, une bonne culture générale de l'environnement économique mondial dans lesquels ces flux s'inscrivent désormais ; ainsi qu'une connaissance en gestion et en informatique suffisante pour lui donner la maîtrise des coûts et de la traçabilité essentielle dans ces secteurs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Organiser les tournées de transport de produits alimentaires
Organiser la logistique en termes de supply chain, dans une entreprise d'une filière alimentaire
Concevoir des études logistiques pour une entreprise ou autre organisation
Gérer les approvisionnements et les achats d'une entreprise d'une filière alimentaire
Commercialiser les offres logistiques d'un prestataire de service ou gérer la distribution des produits alimentaires d'une entreprise industrielle ou commerciale..
Ordonnancer la production ou planifier la production d'une entreprise industrielle alimentaire
Gérer la traçabilité, en attester et améliorer la qualité de service d'une de ces entreprises
Gérer un service après vente d'une entreprise de ces filières
Gérer un entrepôt sous température non dirigée ou sous température dirigée, ainsi que sous froid négatif
Commercialiser des prestations logistiques chez un commissionnaire de transport...
Manager des équipes de préparateurs de commandes ou autres postes dans les entreprises de ces filières.

Pour cela, les licenciés en logistique des filières alimentaires doivent être capables de :

Maîtriser les flux et les stocks

Maîtriser les systèmes d'information

Savoir gérer des retours de produits (périmés, ou pour toute autre raison)

Etablir un cahier des charges, des tableaux de bord de gestion opérationnelle ou tactique

Négocier tant avec les partenaires extérieurs qu'avec les partenaires internes à l'entreprise

Gérer et manager une petite équipe

Connaître les spécificités commerciales et techniques des produits alimentaires à tous niveaux (connaissance des produits alimentaires, des réglementations, des aspects biologiques...)

Connaître les spécificités commerciales et techniques des filières alimentaires aux niveaux régional, national, européen et mondial

Connaître la législation, les moyens de transport et de stockage spécifiques, connaître les normes et les certifications
Connaître les moyens de la traçabilité alimentaire depuis l'alimentation animale jusqu'au consommateur final.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprise des filières alimentaires : industrielles, prestataires de services (transporteurs, entreposeurs, commissionnaires de transport, transitaires...) ou distribution (centrales d'achats de la grande distribution...)...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable d'exploitation (à destination nationale ou internationale), responsable logistique, chargé d'études logistiques, responsable approvisionnements et/ou achats, gestionnaire de stocks, gestionnaire d'entrepôt, agent commercial transport, responsable ordonnancement ou planificateur de production, responsable qualité, responsable service après vente, agent commercial spécialisé chez un commissionnaire de transport ou un transitaire, ...

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 043 €
Familles professionnelles (FAP)	H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation · tension 3/5 (Modérée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) J0X33 — Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés · tension 2/5 (Faible) J0X34 — Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés · tension 3/5 (Modérée) J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) · tension 5/5 (Très élevée) J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) J6X92 — Cadres de la logistique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	49 536
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	29 %

Familles professionnelles (FAP)

H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation
H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité
J0X33 — Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés
J0X34 — Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés
J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres)
J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports
J5X40 — Agents d'exploitation du transport
J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports
J6X90 — Cadres des transports et du tourisme
J6X92 — Cadres de la logistique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants + Enseignants-chercheurs + Professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17419/>